

Ecole primaire des Fleurs de JANNEYRIAS

ANNÉE SCOLAIRE 2024 - 2025

PROCÈS-VERBAL DU PREMIER CONSEIL D'ÉCOLE

Réunion du jeudi 14 novembre 2024

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ
Directrice de l'école, présidente de séance :		
GRECIET Sylvie	X	
Enseignants de l'école :		
BOUISSEREN Maryline	X	
CHAPPE Chrystèle	X	
GACHET Mélina		X
GARNIER Marielle	X	
GRANDJEAN Romaric	X	
JACQUET Victoria		X
MULLER Maryline	X	
MALFATTO Déborah		X
PELOSSIER Maud	X	
SARKISSIAN Marie		X
VILLE Emilie		X
BALTHAZARD Amandine	X	
Représentant du R.A.S.E.D. Mme SAUBIN Sylvia	X	
Représentants des parents d'élèves :		
PIRES Elodie	X	
NGUYEN Julie	X	
MEO Marie-Claude	X	
JUNG Julien		X
DARODES Matthieu		X
JIFFARD Elodie	X	
PLAZANET Andréa	X	
UCA Gazi		X
DUMONT Jessica (suppléante)	X	
Représentants de l'Éducation Nationale :		
Inspecteur de l'Éducation Nationale : CAROFF Baptiste		X
Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : DEVAUX Jean-Claude	X	
Représentants de la Mairie :		
Maire de la Commune : TURMAUD Jean-Louis	X	
Adjoint Municipal en charge des affaires scolaires : ALLIGIER Roger	X	
Première adjointe au Maire : ROUBA-LOPRETE Nathalie	X	
Voix consultatives (Responsable périscolaire)		
TRUFINET Karine		X

Ouverture de séance à 18h00.

1. Mise en place du conseil 2024 2025

- **Présentation des membres du conseil d'école 2024 2025**

L'équipe enseignante titulaire n'a pas changé cette année. L'école accueille 3 nouvelles enseignantes qui complètent les temps partiels : Mme SARKISSIAN Marie, Mme MALFATTO Déborah et Mme VILLE Emilie ; Mme JACQUET Victoria est cette année à mi-temps sur l'école. Le conseil d'école accueille également la nouvelle équipe de parents délégués (8 titulaires et 1 suppléant) constituée de 6 parents déjà élus l'an dernier et de 3 nouveaux élus.

Les parents délégués ont souhaité la présence en conseil de Mme Trufinet, responsable des services périscolaires mais la Mairie n'a pas souhaité imposer d'heures supplémentaires à Mme Trufinet. Elle précise qu'elle se charge de bien lui transmettre toutes les informations.

- **Bilan des élections de parents délégués 2024 2025**

Le taux de participation est en hausse par rapport à l'an dernier (60% contre seulement 47% l'an dernier). Par contre, le nombre de votes nuls est toujours important (12 cette année) malgré toutes les enveloppes redonnées aux parents et les messages envoyés sur éducartable pour faire signer les enveloppes. Les élections se sont faites uniquement par correspondance. L'école attend toujours le feu vert de l'académie pour procéder au vote électronique.

- **Rôle des parents délégués et du Conseil d'école**

Mme GRECIET rappelle les deux principaux rôles des parents délégués : être le relais et le médiateur entre les familles, les professeurs et la direction de l'école et donner son avis et émettre des suggestions concernant le fonctionnement de l'école. Mme GRECIET distribue aux parents le Vademecum du parent délégué.

Précisons : toutes les questions des familles ne nécessitent pas forcément d'être traitées en conseil, les parents délégués peuvent répondre directement aux familles concernées ou demander des réponses à la directrice.

- **Communication entre l'école et les familles**

Le conseil d'école rappelle que les parents ont plusieurs moyens de communication avec l'école : le téléphone, éducartable et le cahier de liaison. Mme GRECIET rappelle qu'éducartable ne doit servir que pour signaler ou justifier une absence et prendre rendez-vous. Tous les autres messages doivent passer par le cahier de liaison. Les messages postés sur éducartable durant les jours vaqués ou après 18h ne sont consultés qu'à la reprise du travail de l'enseignant.

Les parents délégués demandent à l'école de bien vouloir à nouveau préciser aux familles comment communiquer avec l'école et surtout comment distinguer les temps scolaires et périscolaires. Mme GRECIET remettra sur éducartable un message explicatif avec le schéma de communication qui est déjà collé dans tous les cahiers de liaison des élèves.

2. Bilan de la rentrée

- **Effectifs et répartitions**

Les effectifs de l'école sont en baisse depuis 2019 2020.

Année scolaire	Prévisions de novembre	Effectif à la rentrée suivante
2016 2017	202	210
2017 2018	211	214
2018 2019	223	229
2019 2020	225	225
2020 2021	215	216
2021 2022	212	213
2022 2023	207	209
2023 2024	199	200
2024 2025	197	189
2025 2026	179	

Les décisions de carte scolaire interviendront en janvier. A 8 classes, nous aurons une moyenne de 22,4 enfant/classe l'année prochaine et si nous subissons une fermeture, nous serons l'année prochaine à 25,57 enfant /classe. La Mairie précise que les effectifs devraient remonter l'année suivante car il y a eu plus de naissances en 2023 et déjà beaucoup en 2024.

Répartition 2024 2025 :

		MS GS	PS GS	PS MS GS	CP CE1 A	CP CE1 B	CE2	CM1 CM2 A	CM1 CM2 B
PS	19		10	9					
MS	22	8		14					
GS	30	16	13	1					
CP	17				8	9			
CE1	28				14	14			
CE2	27						27		
CM1	24							11	13
CM2	22							12	10
	189	24	23	24	22	23	27	23	23
	189		71				118		

- **L'équipe pédagogique**

11 enseignants interviennent sur l'école ainsi que 2 AESH qui s'occupent de 4 enfants en situation de handicap dans l'école (GS, CE1, CM1 et CM2). Un 5^{ème} élève est en attente d'un recrutement pour pouvoir bénéficier des 3 heures d'aide humaine auquel il a droit.

La Mairie prend à sa charge cette année le financement d'heures complémentaires d'AESH pour que 2 enfants de l'école qui souffrent de handicap puissent accéder aux services de cantine un jour par semaine. L'Education Nationale reprendra à sa charge ces interventions si les familles en font la demande et que cette prise en charge est notifiée par la MDPH.

L'école maternelle compte 5 ATSEM à temps partiel. M.CLERC-GAGNOUX Kylian assure son service civique à l'école depuis le début de la période et jusqu'à la fin de l'année scolaire. Il a comme principales missions : les entrées et sorties des élèves sur temps scolaire, la gestion de la bibliothèque, l'accompagnement des élèves de maternelle au gymnase.

3. Bilan financier

- **Participation de la Mairie :**

Le budget de rentrée pour les élèves s'élève à 50 euros par enfant, comme l'an passé, soit 9 450 euros en tout. En plus de ce budget, la mairie a financé les achats de librairie (manuels, livres...) pour un montant de 2 875 euros. La Mairie étudiera au budget 2025 les demandes en mobilier de l'équipe enseignante.

- **Coopérative scolaire :**

Le bilan comptable a été rédigé et est en attente de validation. Il n'y a plus aucun mouvement sur le compte et l'argent restant pourra être transféré sur le compte en ligne par l'OCCE.

Par contre, un encaissement de chèque sur un compte vide d'une école du département a été tenté et tous les comptes OCCE de l'Isère se retrouvent en interdit bancaire. Pour l'instant, on ne peut pas avoir accès au compte de l'école. Mme GRECIET attend des nouvelles de l'OCCE.

Les cotisations des familles n'ont donc pas pu être encore demandées.

Le solde au 30 septembre est de 2 285.40 euros.

- **Sorties scolaires :**

Les parents élus rappellent à l'équipe enseignante que de nombreuses familles seraient prêtes à financer une deuxième sortie scolaire dans l'année. L'équipe enseignante précise que le montant d'une sortie peut aller jusqu'à 20 euros par élève et craint que les familles ne puissent pas ou ne souhaitent pas toutes y participer. Les enseignants n'hésiteront pas à proposer aux familles une éventuelle sortie supplémentaire en lien avec leurs projets de classe si besoin en prenant soin préalablement de sonder les familles de la classe concernée.

4. Règlement intérieur

Modifications apportées au règlement :

Paragraphe 2 : fréquentation et obligation scolaire. « *L'instruction est obligatoire pour les enfants dès l'âge de 3 ans.* » Ajout de la mention : « **Cette obligation s'applique dès la rentrée scolaire de l'année civile où l'enfant atteint l'âge de 3 ans** ».

Le règlement a été voté à l'unanimité.

5. Bilan des évaluations nationales et dispositifs d'aide aux enfants en difficulté

- **Evaluations des élèves au premier trimestre**

Cette année, tous les élèves des classes élémentaires ont participé au dispositif d'évaluation nationale et les parents des élèves ont été tous reçus en entretien pour la remise des résultats.

- **Dispositifs d'aide** **Présentation du rased par Mme Sylvia SAUBIN, enseignante spécialisée**

- ✓ Mme Saubin présente le Rased (Réseau d'Aide aux Enfants en Difficulté) ainsi que ses missions. Elle intervient actuellement en période 1 et 2 à l'école auprès des enfants qui ont des besoins. Elle remercie vivement la Mairie pour la subvention allouée au Rased.
- ✓ Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont mises en place depuis septembre.
- ✓ Il n'y aura pas de stage RAN cette année car l'école n'a pas obtenu de pactes enseignants pour ces prises en charge.

6. Locaux

- **Sécurisation des abords de l'école :**

- ✓ **Passage piéton** : les parents élus remercient la Mairie pour avoir fait tracer le passage piéton demandé.
- ✓ **Sécurisation sortie élémentaire** : la Mairie réfléchit à une solution pour sécuriser la sortie des élèves en élémentaire devant les places handicapées sans pénaliser l'accessibilité pour les personnes souffrant de handicap.
- ✓ **Sécurisation de la zone d'attente devant l'école** : la Mairie a visualisé des temps de sorties enregistrés par les caméras mais ne constate aucun danger. Les enfants respectent les différentes zones et les passages piétons et les véhicules roulent doucement. Par contre, elle va réfléchir à empêcher les véhicules stationnés sur la zone d'accès pompiers devant le stade bouliste.

- **Sécurisation des cours :**

La Mairie va sécuriser les gouttières dans les 2 cours de récréation car les anneaux de serrage sont à hauteur des enfants qui peuvent se blesser s'ils tombent dessus.

7. Informatique

La Mairie, comme chaque année, prévoit de mettre au budget le remplacement de 2 ou 3 ordinateurs portables de l'école.

8. Sécurité

- **Incendie.**

Une alerte incendie a été faite en période 1. Le bilan est positif. Toutes les classes ont évacué en moins de 3 minutes. Les clés PASS pour les enseignants ont été commandées.

- **PPMS.**

Une réunion est prévue le 28 novembre pour finaliser la rédaction du PPMS. Un exercice sera fait dans la foulée. La Mairie a fait faire des devis pour équiper l'école d'un système d'alerte.

9. Projets de l'année

Liste des événements de cette année :

- Animation kapla (entièrement financé par la Marelle des Fleurs) : 4 et 5 novembre
- Elections du conseil municipal des jeunes : 7 novembre
- Marché de Noël : 6 décembre
- Spectacle de Noël (offert par la Mairie) : 9 décembre
- Carnaval : 11 avril
- Courseton : 23 mai
- Semaine sans écran : semaine du 24 mars
- Grande lessive : 16 juin
- Kermesse : 28 juin

Fin de la séance à 20h00

Pour l'école	Pour la Mairie	Pour les parents délégués
Noms et signatures : SYLVE GREUET 	Noms et signatures : Roger ALLIGIER adjoint Vie Scolaire 	Noms et signatures : NGUYEN JULIE 

